

Extraits du message de Benoît XVI au Corps diplomatique, le 8 janvier 2007

C'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui, pour cette traditionnelle cérémonie d'échange de vœux. Bien qu'elle se renouvelle chaque année, il ne s'agit pas cependant d'une simple formalité, mais d'une occasion pour affermir notre espérance et pour nous engager toujours davantage au service de la paix et du développement des personnes et des peuples.

(...)

En début d'année, nous sommes invités à porter un regard sur la situation internationale, pour envisager les défis que nous sommes appelés à affronter ensemble. Parmi les questions essentielles, comment ne pas penser aux millions de personnes, spécialement aux femmes et aux enfants, qui manquent d'eau, de nourriture, de toit ? Le scandale de la faim, qui tend à s'aggraver, est inacceptable dans un monde qui dispose des biens, des connaissances et des moyens d'y mettre un terme. Il nous pousse à changer nos modes de vie ; il nous rappelle l'urgence d'éliminer les causes structurelles des dysfonctionnements de l'économie mondiale et de corriger les modèles de croissance qui semblent incapables de garantir le respect de l'environnement et un développement humain intégral pour aujourd'hui et surtout pour demain. J'invite à nouveau les Responsables des Nations les plus riches à prendre les dispositions nécessaires pour que les pays pauvres, souvent pleins de richesses naturelles, puissent bénéficier des fruits des biens qui leur appartiennent en propre. De ce point de vue, le retard dans la mise en œuvre des engagements pris par la communauté internationale au cours des toutes dernières années est aussi source de préoccupation. Il faut donc souhaiter la reprise des négociations commerciales du « Doha Development Round » de l'Organisation mondiale du Commerce, ainsi que la poursuite et l'accélération du processus d'annulation et de réduction de la dette des pays les plus pauvres, sans que cela soit conditionné à des mesures d'ajustement structurel, néfastes pour les populations les plus vulnérables.

(...)

En ce qui concerne les crises humanitaires, il convient de noter que les Organisations qui les affrontent ont besoin d'un soutien plus fort, afin qu'elles soient en mesure de fournir aux victimes protection et assistance. Une autre question qui prend toujours davantage de relief est celle des mouvements de personnes : des millions d'hommes et de femmes sont contraints à laisser leurs foyers ou leur patrie à cause de violences ou bien pour rechercher des conditions de vie plus dignes. Il est illusoire de penser que les phénomènes migratoires pourront être bloqués ou contrôlés simplement par la force. Les migrations et les problèmes qu'elles créent doivent être affrontés avec humanité, justice et compassion.

(...)

Ce cadre préoccupant n'empêche pas de percevoir des éléments positifs qui caractérisent notre époque. Je voudrais mentionner en premier lieu la prise de conscience croissante de l'importance du dialogue entre les cultures et entre les religions. Il s'agit d'une nécessité vitale, en particulier en raison des défis communs concernant la famille et la société. Je relève d'ailleurs les nombreuses initiatives en ce sens, qui visent à bâtir les bases communes pour vivre dans la concorde.

Il convient aussi de noter le développement de la prise de conscience de la communauté internationale face aux énormes défis de notre temps,

(...)

Dans le cadre du développement, diverses initiatives ont été également lancées, auxquelles le Saint-Siège n'a pas manqué d'apporter son soutien, rappelant en même temps que ces projets ne doivent pas supprimer l'engagement des pays développés à destiner 0,7% de leur produit intérieur brut à l'aide internationale. Un autre élément important dans l'effort commun pour l'éradication de la misère requiert non seulement une assistance, dont on ne peut que souhaiter l'expansion, mais aussi la prise de conscience de l'importance de la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance. Il faut aussi encourager et poursuivre les efforts accomplis afin d'assurer l'application du droit humanitaire aux personnes et aux peuples, pour une protection plus efficace des populations civiles.

(...) De même, il faut louer l'attitude digne des personnes, qui chaque jour, sur le terrain, s'engagent avec détermination pour promouvoir des projets qui contribuent au développement et à l'organisation de la vie économique et sociale.